

FORMATION INITIALE BREVET FÉDÉRAL ANIMATEUR 2015-2016

Dans le cadre de la formation continue des animateurs, la ligue organise une formation destinée aux licenciés désirant acquérir le brevet fédéral d'animateur de clubs, premier degré de formation bénévole. Le programme sera basé sur le contenu et la mise en place des séances d'entraînements et la mise à jour des connaissances.

- Dates :**
- **Positionnement (préformation) obligatoire Dimanche 8 Novembre 2015 (Sud Champagne)**
 - **Samedi 14 Novembre 2015 de 8h30 à 13h,**
 - **Samedi 19 Décembre 2015 de 8h30 à 13h,**
 - **Samedi 10 Janvier 2016 de 8h30 à 13h,**
 - **Samedi 13 Février 2016 de 8h30 à 13h.**

Matériel : Vous êtes priés de venir avec l'ensemble de votre matériel de tir 10M ainsi que vos munitions.

Objectif Former les stagiaires aux savoir et connaissance de l'animateur: pédagogie, technicité, réglementation.
Exposé du programme cibles couleurs et labellisation des animateurs présents.

Intervenants Ce stage est organisé par la ligue de Champagne Ardenne, il sera encadré par l'Equipe Technique Régionale.

- Organisation :**
- **La participation aux frais, pour l'ensemble de la formation s'élève à 60 € par stagiaire.**
 - **La ligue fournira le Guide Pédagogique Animateur, une clé USB avec des documents pédagogiques,**
 - **Les frais de regroupement sont à la charge des stagiaires.**

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Prérequis

- être licencié à la FFTir depuis un an minimum (2e saison sportive),
- être titulaire d'un « Carnet de tir » (atteste de la capacité d'utiliser une arme de 1re ou de 4e catégorie dont le stagiaire fera usage au cours de la formation),
- présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du Tir sportif de moins de trois mois (la présentation de la licence validée par un médecin suffit),
- avoir au moins seize ans au début de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale,
- s'inscrire à l'aide d'un dossier d'inscription (à se procurer auprès du secrétariat de la ligue régionale d'appartenance), renvoyé dans les délais, à l'attention du **Responsable Formation de Ligue (RFL)**,
- présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'animateur.
- avoir l'avis motivé de son président de club sur la fiche d'inscription.

Nota : l'avis motivé n'est pas une autorisation de pouvoir suivre la formation, cela signifie que le président de club est informé qu'un tireur désire s'inscrire en formation d'encadrement.

Ligue Champagne de Tir
Brevet Fédéral ANIMATEUR – FFTir
DOSSIER D'INSCRIPTION
2015/2016

NOM :

PRENOM :

Animateur

PHOTO DU
CANDIDAT A
AGRAFER

(obligatoire)

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Domicile : Portable :

Tél. Bureau :

Indiquez une adresse Email ou Fax pour l'envoi de documents de formation

Fax : Email :

Date de naissance : | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | Catégorie d'âge : S1, S2, S3, D1, D2, JF, JG

(entourer la catégorie réelle ou de surclassement)

N° de licence : | ... | | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | N° de club : | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

Nom du Club :

Nom des initiateurs ou entraîneurs du club diplômés pouvant vous conseiller :

Initiateur : EF1 : BE1 :

Option : Pistolet Carabine Plateau

Spécialité dans l'option :

DOSSIER A RENVOYER A LA LIGUE AVANT LE 31 OCTOBRE 2015

MOTIVATION DU CANDIDAT

**AVIS MOTIVE DU
PRESIDENT DE CLUB**

DATE, NOM et SIGNATURE :

**DATE, NOM, SIGNATURE et CACHET DU
CLUB :**

PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT :

- La présente demande d'inscription.
- Deux photos d'identité (à agrafes au présent dossier d'inscription)
- Un chèque de 60 € à l'ordre de la Ligue Régionale de Tir pour frais de formation.
- Je possède du matériel personnel 10m 25m 50m
- Mon club peut me prêter du matériel 10m 25m 50m

DATE ET SIGNATURE DU CANDIDAT